



Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Note Conceptuelle

« Colloque Africain sur la Qualité de l'Éducation de la Petite Enfance et la Professionnalisation des Educatrices et des Educateurs »

Les 4 et 5 décembre 2019, Casablanca, Maroc



En partenariat avec :

TRANSPORTEUR OFFICIEL



Introduction

L'intérêt que revêt l'éducation de la petite enfance (EPE) pour l'apprentissage et l'épanouissement des enfants n'est pas à démontrer. En outre, elle participerait à la réalisation d'objectifs sociétaux importants, tels que l'efficacité du système éducatif, l'égalité des genres, l'inclusion, et le développement économique¹.

Une EPE de qualité favoriserait une transition positive des enfants du foyer familial ou de l'institution chargée du programme d'EPE vers l'école primaire, améliore leurs résultats scolaires et leur future employabilité. Elle aide les enfants défavorisés à entamer l'école primaire sur un pied d'égalité avec les autres. Des recherches en neurosciences ont montré que les premières années représentent la période la plus active pour établir des connexions neuronales, et qu'intervenir tôt dans la vie d'un enfant exige moins de ressources et moins d'efforts et s'avère plus efficace qu'une intervention qui aura lieu plus tard.

De nombreux pays dans le monde reconnaissent aujourd'hui l'importance de l'EPE et lui accordent une attention politique accrue. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement préscolaire est passé de 31 % en 2000, à 50 % en 2017, au niveau mondial. En 2017, ce taux était de 32 % en Afrique Subsaharienne et de 41 % en Afrique du Nord. La participation à des activités organisées d'apprentissage un an avant l'âge officiel de la scolarisation dans le primaire, est de 69 % au niveau mondial, de 42 % dans la région Afrique Subsaharienne, et de 57 % dans la région d'Afrique du Nord. Reconnaisant qu'il s'agit d'une période critique pour l'apprentissage et le développement, 45 % des pays ont institué une année d'enseignement préscolaire gratuite et 22 % des pays ont institué une année d'enseignement préscolaire obligatoire².

Au Maroc, sur instructions Royales, le préscolaire s'est hissé en tant que mesure d'urgence pour renforcer les programmes d'appui à la scolarisation et ceux de la lutte contre les déperditions scolaires.³ Le Maroc a ainsi lancé le 18 juillet 2018, le Programme national de généralisation et de développement du préscolaire. Piloté par le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MENFRESRS), le programme national ambitionne de généraliser le préscolaire sur une période de 10 ans. Pour financer et mobiliser tous les acteurs, des accords de partenariat ont été signés entre les différents acteurs : le MENFPESRS, les collectivités territoriales, la société civile, les fondations et le secteur privé. Cette mobilisation assurera la création et la réadaptation d'environ 58.000 salles du préscolaire, ainsi que la formation et la remise à niveau de 58.000 éducateurs/éducatrices.⁴ Par ailleurs, le Ministère a réalisé, avec l'appui de l'UNICEF, le « Cadre référentiel et curriculaire du préscolaire » constituant la base de travail pour ce programme national.

Les recherches s'accordent à confirmer que l'acte d'enseigner dûment engagé par des éducateurs et des éducatrices spécialisés, est parmi les déterminants principaux de la qualité de l'enseignement préscolaire⁵. Il est prouvé qu'une formation et un soutien de qualité des enseignants, la reconnaissance de leurs efforts, et des conditions de travail décentes ont un impact positif sur les capacités, les rendements, les motivations et les pratiques des enseignants. Ainsi, le développement professionnel et le soutien à l'égard

¹ Marope, PTM et Kaga, Y. 2017. Les preuves sont là : il faut investir dans l'éducation et la protection de la petite enfance État des lieux dans le monde.

² UNESCO, 2018. Global Education Monitoring Report 2019: Migration, displacement and education - Building bridges, not walls. [Voir le document.](#)

³ Discours du Trône du 29 juillet 2018 [Voir le discours](#)

⁴ Media 24, 18 juillet 2018, Education: le programme national du préscolaire nécessite un budget de 30MMDH [Voir le document](#)

⁵ UNESCO, 2015. Rapport mondial de suivi sur l'Éducation Pour Tous 2015. Education pour tous 2000-2015: progrès et enjeux. [Voir le document.](#)

des éducateurs/trices représentent-ils un impératif de qualité. C'est dans ce sens que le Maroc s'est attelé à la remise à niveau de 27 000 éducatrices et éducateurs, ainsi que la formation de 58 000 nouveaux éducateurs prévue sur toute la période 2018-2028.

Or, la réalité fait que de nombreux éducateurs/trices du préscolaire sont mal préparé/es à leur fonction, mal payé/es et manquent de reconnaissance et de conditions professionnelles. Près d'un quart des 80 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont indiqué que moins de la moitié de leurs éducateurs/trices du préscolaire répondraient adéquatement aux besoins nationaux de formation en 2009⁶. Il y a un manque d'éducateurs/trices qualifié/es, particulièrement dans les régions reculées, rurales et marginalisées⁷. Cette situation est problématique, car ce sont notamment les enfants de ces régions qui ont les besoins les plus pressants en matière d'une EPE de qualité susceptible de compenser le manque et la précarité auxquels ils sont confrontés.

En outre, et malgré le fait que les éducateurs/trices du préscolaire et du primaire ont généralement des heures de travail équivalentes, les conditions et les rémunérations des premiers sont paradoxalement inférieures. Ce qui pourrait entraîner un déficit de satisfaction par rapport à l'emploi et une forte instabilité du personnel⁸.

Suite à tout cela, il est urgent de prendre conscience du rôle crucial des éducateurs/trices d'EPE dans l'élaboration d'une assise solide pour les apprentissages ultérieurs et le bien-être et l'épanouissement des enfants. Même en présence des meilleures conditions matérielles dans les structures d'EPE, les jeunes enfants ne pourront bénéficier d'un apprentissage de qualité en l'absence d'éducateurs/trices attentif/ves, réactif/ves, bien formé/es et motivé/es dans la salle de classe. D'où la nécessité d'orienter l'investissement vers la formation de ces éducateurs/trices, et l'amélioration des conditions de travail, ainsi que le développement de leurs parcours professionnels et carrières.

Contexte institutionnel

Afin de répondre à cette urgence d'agir ainsi qu'aux objectifs nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation, le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MENFRESRS), l'UNESCO et l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en partenariat avec la Coopération Allemande (BMZ/GIZ), l'Équipe Spéciale Internationale sur les Éducateurs/trices pour l'Éducation 2030 (TTF), la Fondation marocaine pour la Promotion de l'Enseignement Préscolaire (FMPS), le Centre régional de qualité et d'excellence dans l'éducation (RCQE) et la Coopération monégasque au développement, et Royal Air Maroc, organisent un Colloque africain sur la qualité de l'EPE et la professionnalisation des éducatrices et des éducateurs invitant les hauts responsables et techniciens de 19 pays africains, les 4 et 5 décembre 2019, à Casablanca, au Maroc.

⁶ Bureau international du Travail, 2013. Directives de l'OIT sur la promotion du travail décent pour le personnel de l'éducation de la petite enfance. [Voir le document](#) ; Bureau international du Travail, 2012. Un bon départ: Education et éducateurs de la petite enfance. [Voir le document](#).

^{7,8} Neuman, M.J., K. Josephson, P.G. Chua. 2015. Analyse de littérature: le personnel d'éducation et protection de la petite enfance dans les pays à revenu faible et moyen. [Voir le document](#).

Ce colloque vise à répondre aux deux cibles de l'Objectif du développement durable sur l'éducation (ODD4) :

- Cible 4.2 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire ;
- Cible 4.c : D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'éducateurs/trices qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'éducateurs/trices dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

En accord avec la cible de l'ODD 4.2, le Maroc a lancé, le 18 juillet 2018, à l'occasion de la journée nationale sur l'enseignement préscolaire, le Programme National pour la généralisation et le développement du préscolaire 2030. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme éducative, objet de la Vision stratégique 2015-2030, qui « a pour ambition de construire une école nouvelle, fondée sur la qualité et l'équité, sur l'égalité des chances, la promotion de l'individu et le progrès de la société »⁹. Il s'agit d'augmenter le taux de participation de 50% en 2017, à 67% en 2021, et à 100% dans dix ans, ainsi que de renforcer la qualité d'offres préscolaires. Pour 2018-2019, 28.000 éducateurs/trices seront recrutés/es, un nouveau programme de formation initiale d'éducateurs/trices sera élaboré, et plus d'enfants inscrits notamment dans les régions rurales grâce à une approche fondée sur la discrimination positive. L'enseignement préscolaire au Maroc bénéficie non seulement de l'engagement fort de l'Etat mais aussi d'une nouvelle dynamique positive et croissante de la société civile, du secteur privé et des autorités locales¹⁰. Vu ce contexte national, le Maroc se présente comme pays hôte idéal, pour abriter ce Colloque africain afin de dynamiser les mouvements en faveur de l'EPE de qualité pour tous.

En s'alignant sur la cible de l'ODD 4.c, l'Equipe Spéciale Internationale sur les Educateurs/trices pour l'éducation 2030 (TTF), a pour grand objectif l'amélioration de la quantité et de la qualité des éducateurs/trices de tous les niveaux de l'éducation. Dans son Plan Stratégique 2018-2021, TTF définit un de ses objectifs comme la facilitation de l'échange des connaissances, des expertises et des expériences sur les principaux aspects de la profession d'enseignement. Le Maroc est l'un des 133 pays membres du TTF, et a généreusement accueilli le 7ème Forum de Dialogue Politique du TTF, en décembre 2014. L'OIT et l'UNESCO sont des coordinateurs du Groupe thématique sur les éducateurs/trices de la petite enfance, établi dans le cadre du TTF, qui vise à promouvoir des actions conjointes en faveur des éducateurs/trices des jeunes enfants de qualité. La proposition d'organiser un tel colloque a trouvé son origine lors de la session annuelle du Groupe thématique qui a eu lieu au Togo, en 2017, où l'OIT, l'UNESCO et la Fondation Marocaine pour la Promotion de l'Enseignement Préscolaire (FMPS) se sont mis d'accord pour poursuivre sa réalisation en étroite collaboration avec le MENFPESRS.

⁹ « S.M. le Roi Mohammed VI affirme que l'enseignement préscolaire doit devenir obligatoire pour l'Etat et la famille », 18 juillet 2018, le [Matin.ma](#).

¹⁰ « Morocco aims to reach 100% enrolment in pre-primary education in ten years' time ». [World Education Blog](#), Global Education Monitoring Report, posté le 25 juillet 2018.

Objectifs

- Réaffirmer l'importance d'augmenter l'investissement dans l'environnement politique et institutionnel en faveur du personnel d'EPE de qualité pour tous les jeunes enfants dans les pays prenant part à l'évènement ;
- Echanger les bonnes pratiques, expériences et défis concernant la professionnalisation du personnel d'EPE et la promotion des services de qualité en manière équitable dans les pays concernés par l'évènement.

Contenu

Le colloque sera une occasion de réaffirmer les engagements politiques en faveur d'une EPE de qualité pour tous. Il servira également de plate-forme internationale pour l'échange, la réflexion et le débat autour de différentes thématiques relatives à la professionnalisation du personnel d'EPE et à la promotion des services de qualité avec équité dans les pays invités. Parmi les thématiques qui constitueront le contenu de ce colloque, on cite :

- Les situations du personnel (ex : éducatrices, éducateurs, directeurs) dans les pays africains (ex : profils professionnels du personnel, formation et développement professionnel, pratiques pédagogiques et professionnelles, salaire et conditions de travail) ;
- Les politiques et systèmes relatifs au développement et à la gestion du personnel d'EPE (recrutement, affectation, accompagnement, évaluation, promotion et carrière) ;
- Les bonnes pratiques relatives au développement et à la gestion du personnel d'EPE en vue d'améliorer l'équité et la qualité des services.

Résultats attendus

- Situations, bonnes pratiques, expériences et défis relatifs à la professionnalisation du personnel d'EPE et au renforcement de la qualité des services identifiés et partagés ;
- « Une Déclaration de Casablanca pour l'éducation de la petite enfance de qualité » (titre provisoire) adoptée.

Pays participants

Ce colloque étant conçu pour les différentes régions de l'Afrique, les pays participants seront :

Afrique de Sud, Algérie, Bénin, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gambie, Guinée, Kenya, Libye, Maroc, Mauritanie, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Togo, Tunisie.

Chaque délégation des pays participants sera composée de quatre (4) personnes : le/la Ministre du Département chargé/e de la question de l'EPE – Un/e représentant/e du Ministère chargé de la question de l'EPE, un/e représentant/e du syndicat / association nationale des éducateurs/trices, et un/e représentant/e du patronat.

Organisation

Le colloque est co-organisé par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Royaume du Maroc, l'UNESCO et l'OIT en partenariat avec la Coopération Allemande (BMZ/GIZ), l'Équipe Spéciale Internationale sur les Éducateurs/trices pour l'Éducation 2030 (TTF), la Fondation Marocaine pour la Promotion de l'Enseignement Préscolaire (FMPS), le Centre régional de qualité et d'excellence dans l'éducation (RCQE), la Coopération monégasque au développement, et Royal Air Maroc.

Contact et lieu d'organisation

Contact :

Ministère de l'Éducation Nationale, de la formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :

M. Rachid Taleb : rachidtaleb20@gmail.com (00212620307635)

Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb :

M. Mohamed Alaoui : m.alaoui@unesco.org (00212661186493)

Lieu:

Hotel Hyatt Regency, Casablanca, Maroc

Langues de travail

Arabe, français et anglais